

PSYCHOLOGIE SOCIALE DES RISQUES ET SÉCURITÉ : MOBILITÉS ET TRANSPORTS

MASTER



Contrat Pro. **Lieu de la formation**
 UFR Lettres langues et sciences humaines
 Campus de Belle-Beille
 11 Boulevard Lavoisier
 49045 Angers Cedex 01

Chiffres clés

Entre 15 et 20 Étudiants inscrits en 1ère année
Entre 15 et 20 Étudiants inscrits en 2ème année
24 semaines de cours sur 4 semestres

Contact

sandrine.gaymard@univ-angers.fr
 Tél. : 02 41 22 64 46

Responsable de la formation

Sandrine GAYMARD
 sandrine.gaymard@univ-angers.fr

Adresse web

www.univ-angers.fr/lettres



Logos laboratoires partenaires



Conventions avec :



Présentation

Le transport et les mobilités rassemblent une large diversité de problématiques avec des enjeux grandissants compte tenu de la sécurité ou de la sûreté des personnes, de l'évolution des modes de transports et des politiques environnementales. Dans ce domaine, la sécurité routière représente un véritable enjeu de santé publique avec plus d'un million de personnes tuées sur les routes dans le monde chaque année. Selon l'OMS le coût économique global de la totalité des accidents de la route est supérieur à 500 milliards de dollars par an. Les facteurs humains restent déterminants et la psychologie du trafic qui contribue à la compréhension des facteurs sous-jacents aux accidents, est en mesure d'accompagner les changements dans ce domaine. Aujourd'hui il est important de tenir compte des nouvelles mobilités, de réfléchir aux modes plus sûrs permettant de réduire l'exposition au risque et d'améliorer la qualité de vie. L'approche est nécessairement globale et intègre d'autres éclairages complémentaires : économie, sciences politiques, géographie et ingénierie.

Ce master unique en France vise à fournir aux étudiants des connaissances théoriques, méthodologiques et pratiques approfondies, dans le champ de la psychologie du trafic et plus globalement de la sécurité et des risques liés aux mobilités et transports.

Objectifs

Ce master vise à former des psychologues de statut cadre, titulaires du titre tel que prévu par la loi pour les détenteur d'une Licence et d'un Master de psychologie (Textes légaux : (1) Diplômes requis : décret n°90-255, version consolidée au 10 février 2005 ; (2) Usage du titre : loi n°85-772, article 44, version consolidée au 27 août 2005 ; (3) Conditions de délivrance du titre : décret n°2003-1073, version consolidée au 16 novembre 2003 ; (4) Stage professionnel : arrêté du 19 mai 2006).

Compétences visées : -Capacité à prendre en compte et à analyser les différents niveaux de la psychologie sociale. -Acquisition de compétences théoriques et méthodologiques dans le champ de la prévention des risques liés aux mobilités et transports mais également dans l'accompagnement des personnes victimes dans leurs déplacements. -Maîtrise de référentiels en psychologie sociale, en psychologie du trafic et dans d'autres disciplines connexes. -Capacité d'analyse d'une situation complexe grâce aux éclairages pluridisciplinaires. - Capacité à utiliser des outils variés (communication, animation, évaluation, diagnostic...) en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques de l'activité du psychologue. -Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire. -Capacité à conduire des travaux de recherche (maîtrise des méthodologies et de l'analyse des données).

Aide à la réussite

Un dispositif de soutien pédagogique (à la demande) peut être mis en place entre les sessions d'examens, sous forme d'un suivi personnalisé par le responsable de formation, par le (les) enseignant(s) assurant les cours posant problème, par les professionnels de terrain assurant le suivi de stage si les difficultés rencontrées par l'étudiant concernent le stage. Le suivi de stage semestriel vise aussi à aider les étudiants dans la construction d'un parcours de stage cohérent. Un module d'aide à la recherche d'emploi, proposé au début du semestre 3, a été intégré à la formation. Au cas par cas, un tutorat d'accompagnement pourra être proposé aux étudiants éprouvant des difficultés.

Public visé

Formation initiale : elle se déroule sur 4 semestres et s'adresse aux étudiants titulaires d'une Licence de psychologie. Une sélection (sur dossier et entretien) à l'entrée en première année du Master (M1) est faite par un jury d'universitaires et de professionnels. La formation s'adresse aussi aux étudiants titulaires de diplômes étrangers reconnus équivalents.

Formation continue : reprise d'études et accès par validation des acquis possible sous réserve de l'avis des jurys compétents.



Programme

Semestre 1 :

UE1 Représentations sociales, risques et environnements - 84h

Représentations sociales, méthodes et statistiques

Aspects normatifs et culturels des représentations sociales

Représentations sociales, risques et environnements

Nuisances environnementales, stress et qualité de vie

UE2 Psychologie du trafic 1, motivation et émotion - 54h

Sécurité routière, approche nationale et internationale

Prévention et médias

Comportements et motivation

UE3 Personnalité et jugements sociaux - 36h

Personnalité et psychologie du contrôle

Théories et modèles dans le champ du jugement social

UE4 Stage

Stage

Suivi de stage - 12h

UE5 Recherche

Travail de recherche (mémoire : 300h travail personnel/an)

Méthodologie de la recherche - 12h

Séminaire de recherche - 12h

Anglais - 12h

Semestre 2 :

UE6 Représentations sociales et environnements de travail - 36h

Représentations sociales, orientation professionnelle et travail

Outils numériques appliqués à la formation et au conseil

Evaluation psychologique

UE7 Psychologie du trafic 2, motivation et émotion - 42h

Méthodes d'animation de groupes dans le champ de la psychologie du trafic.

Dimensions culturelles et motivation

UE8 Personnalité - 18h

Approche multidimensionnelle de la psychologie du contrôle.

Application du concept dans le champ du risque et des transports.

UE9 Stage

Stage

Suivi de stage - 12h

UE10 Recherche

Travail de recherche (mémoire : 300h travail personnel/an)

Traitement de données - 24h

Séminaire de recherche - 12h

Anglais - 12h

Ethique et déontologie de la recherche - 12h

Culture et psychologie - 16h

Semestre 3 :

UE1 Politiques publiques et accidents/ Mobilités et santé environnementale 1 - 42h

Politiques publiques et accidentalité : éclairages et enjeux économiques

Approches géographiques de la mobilité, lutte contre l'autosolisme et les nuisances liées aux transports.

Psychologie du trafic 3

UE2 Psychologie et risque - 42h

Facteurs et groupes à risques dans les mobilités

Usagers de la route, groupes vulnérables

Intervention-Sécurité

UE3 Contextes professionnels - 36h

Cadres réglementaires

Droits des personnes

Droits du psychologue/responsabilité

Recherche d'emplois

Déontologie

UE4 Stage

Stage

Suivi de stage - 12h

UE5 Recherche

Travail de recherche (mémoire : 300h travail personnel/an)

Méthodologie du mémoire- 12h

Séminaire de recherche - 12h

Anglais - 12h

Semestre 4 :

UE6 Politiques publiques et accidents/ Mobilités et santé environnementale 2 - 63h

Territoires et mobilité

Approche écologique des déplacements

Economie expérimentale et politiques de sécurité routière

Psychologie du trafic 4

Psychologie, risques et éducation

UE7 Théories et méthodologies en intervention - 48h

Modèles et conduites de changements

Evaluation des risques

Accompagnement des victimes d'accidents

Sécurité publique

UE8 Management - 36h

Gestion d'équipe, relations au travail

Gestion de projet

Rapport d'activité

Statuts du psychologue et conventions collectives

UE9 Stage

Stage

Suivi de stage - 12h

UE10 Recherche

Travail de recherche (mémoire : 300h travail personnel/an)

Séminaire de recherche - 12h

Anglais - 12h

Communication scientifique - 24h

Poursuite d'étude | Insertion professionnelle

La poursuite d'étude en doctorat est possible.

Les étudiants diplômés ont vocation à devenir psychologues dans le champ des mobilités et transports. Ils pourront exercer dans des domaines variés : Entreprises de transports, collectivités territoriales, services de prévention, sécurité publique, pôles d'évaluation, services de santé, secteur éducatif, secteur judiciaire, formations pour les conducteurs infractionnistes, secteur libéral, associatif...

Stage

Les stages professionnels obligatoires, encadrés par l'arrêté du 19 mai 2006, d'une durée minimale de 50 jours ouvrables en Master 1 et de 75 jours ouvrables en Master 2, se font auprès d'un psychologue ayant une activité identifiée dans la prévention ou la gestion des risques (entreprise, conseil, formation, environnement, secteur associatif, prévention, santé, éducation, centre d'étude, ou en libéral) approuvé par le collège enseignant. Il fait l'objet d'une validation impliquant obligatoirement le professionnel tuteur de stage et donne lieu à un rapport écrit noté et soutenu à l'oral. Le stagiaire participe également, dans le cadre universitaire, à un séminaire d'élaboration de la pratique.

Un stage par semestre pour un total de 150 jours de stages sur 4 semestres

À noter

Ce Master est intégré à la mention «Psychologie Sociale, du Travail et des Organisations» portée par l'Université d'Angers. Co-accréditation avec l'Université de Nantes.

Rythme (si alternance)

La formation est assurée en alternance sous forme de quinzaines de cours et de périodes de stages professionnels de septembre à juin, en Master 1 et en Master 2.